

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION D'UN LOGICIEL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à acquérir un logiciel d'évaluation foncière respectant les exigences et les contraintes imposées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ce projet inclut l'acquisition et l'installation de matériel, de logiciel, les services professionnels et techniques, les frais de déplacement, la location de matériel, d'immeubles ainsi que l'aménagement et l'ameublement de bureaux afin d'effectuer les mises à jour, l'adaptation de modules, la transformation de données, les travaux d'intégration, les études, les acquisitions, les mises en service de solutions d'affaires et toute autre tâche nécessaire s'appuyant sur les technologies de l'information et des télécommunications pourvu que toutes ces dépenses soient spécifiques au projet.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 est de 4 830 000 \$.

TOTAL : 4 830 000 \$

Annexe préparée le 13 juin 2012 par :

Denis Deslauriers, directeur
Service des technologies de l'information
et des télécommunications